REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU RHONE

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

HUITIEME CIRCONSCRIPTION

Joseph CHARVET

DEPUTE SORTANT

Candidat du Centre National des Indépendants et des Paysans

Electrices, électeurs,

Après un premier mandat de 4 ans, je me présente à nouveau à vos suffrages.

Par 21.864 voix vous m'aviez exprimé votre confiance et élu au premier tour de scrutin, en novembre 1958.

Si je n'ai pas, pendant cette période, accepté d'être **inconditionnellement pour,** je me suis refusé à être **systématiquement contre** le gouvernement par horreur du sectarisme et par désir de contribuer au redressement national.

C'est ainsi que j'ai, dès le début, pris une position très nette en faveur du rétablissement de la Retraite des Anciens Combattants dont la suppression constituait à la fois une injustice et une inélégance sans pour autant résoudre les difficultés financières de l'époque.

Membre de la Commission des finances, j'ai pu participer à l'étude des budgets et projets de loi intéressant l'économie nationale.

La vie politique, économique et sociale d'un pays repose essentiellement sur une monnaie saine et sur une expansion permanente.

Le plus grand ennemi des retraités, des salariés, des agriculteurs, des chefs d'entreprises, c'est l'inflation.

C'est pourquoi j'ai voté les budgets qui, chaque année, ont consolidé nos finances et notre monnaie.

Des efforts sont encore à consentir dans de nombreux domaines. Il faut notamment :

- augmenter la retraite des Vieux Travailleurs ;
- parfaire le système social des agriculteurs et garantir décemment leur vieillesse ;
- construire encore des écoles, des facultés, recruter des maîtres ;
- construire des routes ;
- aider les pays sous-développés ;
- reclasser les rapatriés d'Algérie ;
- rajuster les traitements des fonctionnaires ;
- aider les collectivités locales qui n'ont pas d'autres ressources financières que la feuille d'impôts et ne peuvent s'équiper à la cadence exigée par la vie moderne.

Or la vie rurale doit être sauvegardée pour éviter l'asphyxie des grands centres.

Mais aucun chapitre du budget ne peut être amélioré sans une expansion économique en progression permanente.

LES ENTREPRISES

C'est pourquoi il convient de respecter et de consolider les entreprises industrielles, commerciales, agricoles, artisanales.

C'est sur elles que repose le progrès social.

LES SALAIRES

Les salariés, devront avoir leur part de l'expansion. Il faut mettre au point la répartition des profits entre le capital nécessaire et le travail indispensable.

LA FAMILLE

La famille, fondement de la société, doit vivre et s'épanouir sous la responsabilité du père de famille. L'Etat ne doit pas s'y substituer mais il doit l'aider moralement et matériellement. Le rajustement des allocations familiales devrait être lié au SMIG.

LA JEUNESSE

Nombreux et ardents, il faut offrir aux jeunes des moyens de former leur esprit et leur corps. Ouvrir des lycées, des facultés et des stades, c'est préparer l'avenir du pays.

L'AGRICULTURE

Soit par une économie contractuelle liant le commerce, l'industrie et l'agriculture, soit par la coopération, je continuerai à œuvrer pour assurer aux agriculteurs, débouchés et prix, comme aussi pour parfaire leur protection sociale et les structures de leurs exploitations.

L'EUROPE

Elle doit se construire par étapes, c'est le seul facteur d'équilibre et de paix dans le monde.

LA PAIX

C'est enfin la **Paix** et le respect des **Libertés** qui doivent être le couronnement de toute la politique d'un pays.

L'union des hommes de même idéal et de même doctrine est nécessaire pour réaliser ce programme.

Avec mon ami, Noël Delorme qui a bien voulu associer son nom au mien pour se présenter à vos suffrages, c'est un objectif auquel depuis longtemps nous nous sommes attachés.

Par dessus des barrières artificielles qui divisent, il faut unir les volontés et les cœurs pour maintenir et consolider :

LA REPUBLIQUE, LA FRANCE, LA PAIX.

Joseph CHARVET

Député sortant
Maire de l'Arbresle
Directeur de la Fédération des Producteurs de Lait et de la Coopérative d'Elevage du Bassin Lyonnais
Ancien prisonnier évadé — Croix de guerre 39-45
Vice-Président du syndicat des eaux Saône-Turdine
Père de famille nombreuse

Suppléant :

Noël DELORME

Premier adjoint à la mairie de Mornant
Géomètre-expert — Croix de guerre 39-45
Père de famille nombreuse

IMPRIMERIE MOLIERE - Lyon - 43.073